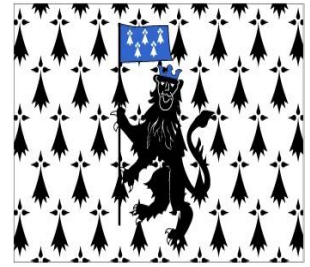




Association
Amicale cyclotouriste de Ploërmel
Charte du club



Groupe 1 : à allure soutenue

Groupe 2 : à bonne allure

Groupe 3 : à allure modérée

Je reconnais avoir pris connaissance des recommandations du Président.

Je connais et respecte les consignes du club

- Je suis adhérent à la FFV par mon inscription au club car ce dernier est adhérent à la FFV. Je choisis une assurance obligatoire et peux souscrire une assurance complémentaire.
- Les horaires et les jours de sorties hebdomadaires, ainsi que les parcours du club, sont définis et formalisés sur le site Internet du club.
- Le lieu de départ des circuits est fixé sur le parking de la Mairie de Ploërmel le dimanche et sur le parking de la piscine les mardis, mercredis et jeudis.
- Les groupes sont formés au départ et quittent l'emplacement de départ à tour de rôle. Ils ne doivent pas dépasser les 20 cyclistes pour permettre à un véhicule de doubler et de se rabattre en sécurité.
- Je m'engage à respecter l'environnement en évitant de jeter les papiers et autres détritiques non bio-dégradables.
- Je participe à l'assemblée générale, moment privilégié dans la vie du club.
- J'autorise l'Amicale cyclotouriste de Ploërmel à diffuser, sur tous supports (Internet, presse, calendrier...), mon image dans le cadre de son activité. Je peux cependant m'y opposer sur demande écrite.
- Je suis informé que :
 - L'association met en œuvre un traitement automatisé des informations nominatives me concernant. Ce fichier est à l'usage exclusif de l'association et de la fédération française de vélo et présente un caractère obligatoire.
 - L'association s'engage à ne pas publier ces données nominatives sur Internet.
 - Les informations recueillies sont nécessaires pour l'adhésion, qu'elles font l'objet d'un traitement informatique et qu'elles sont destinées au secrétariat de

l'association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 06 janvier 1978. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je m'adresse au bureau de l'association.

Je suis solidaire de mon groupe

- Je mets pied à terre, par devoir d'entraide et d'assistance mutuelle, en cas d'accident au cours d'une sortie du club : personne ne doit rester seul sur la route.
- Je vérifie qu'aucun cyclo n'est en difficulté. Si le cas se présente, je vérifie que deux cyclos minimum l'accompagnent pour rentrer pendant que le reste du groupe continue le parcours.
- Je dois informer les cyclos du groupe si je souhaite poursuivre seul le parcours.

Je roule à une allure régulière

- Le cyclo de tête doit adapter son allure à celle du groupe pour ne pas créer de cassure.
- Je choisis le groupe en fonction de son allure, de la distance proposée, en tenant compte de ma forme du moment.

Je veille à ma sécurité et celle du groupe

- Je respecte le code de la route et pour toutes mes infractions je suis responsable.
- Je porte le casque dans toutes les sorties du club et j'adapte ma tenue vestimentaire à la visibilité du moment.

Mon bon comportement et ma bonne tenue valorisent l'image de l'Amicale ainsi que celle du cyclotourisme.